

Document: EB 2011/104/R.11  
Agenda: 8  
Date: 21 November 2011  
Distribution: Public  
Original: French

**A**



تمكين السكان الريفيين الفقراء  
من التغلب على الفقر

: _____	: _____
: _____	: _____
<b>Deirdre McGrenra</b>	<b>Bernard Hien</b>
+39 06 5459 2374 : <a href="mailto:gb_office@ifad.org">gb_office@ifad.org</a> :	+242 05 5179 9006 : <a href="mailto:b.hien@ifad.org">b.hien@ifad.org</a> :
	<b>Ambrosio Barros</b>
	+39 06 5459 2196 : <a href="mailto:a.barros@ifad.org">a.barros@ifad.org</a> :

**iii**

**iv**

**1**

-

**2**

-

2

-

4

-

**8**

-

8

-

9

-

**10**

-

10

-

11

-

13

-

14

-

15

-

**15**

-

15

-

15

-

16

-

17

-

17

-

19

-

-  
-  
-  
-  
--

( / ) :1  
/ :2  
/ :3  
:4

2016 -2012



2016-2012

-1

.2015-2011

2016-2012

.2015-2010

70

-2

95

-

-3

:

o

o

:

-4

.

:

.

			-
			-1
	2016-2012	2011	2008-2003
		1.	
			2015-2011
			2015-2011
-2010			
			2015
			-2
	2010	1925	
	2010 /		
			1925
		2.	
/			
			3.2011

<sup>1</sup> يرد في الذيل الأول وصف لمختلف مراحل هذه العملية التشاركية.  
<sup>2</sup> تتألف مشاركة الصندوق في برنامج دعم السلام من الاستعانة بخبير في مجال الاقتصاد الزراعي واختصاصي في مجال توظيف الشباب سوف يسهمان في تصميم استراتيجية إنعاش القطاع الزراعي ضمن برنامج دعم السلام.  
<sup>3</sup> في معرض تحقيق التوافق مع برنامج التنمية الزراعية الشاملة لأفريقيا، تعهدت جمهورية الكونغو الديمقراطية بتحقيق نمو سنوي لا يقل عن 6 في المائة في قطاع الزراعة كما أنها أعادت تأكيد التزامها، وفقاً لإعلان مابوتو، بتخصيص ما لا يقل عن 10 في المائة من الموازنة الوطنية لذلك القطاع.





			6	
				-6
10		80	-	
40			70	
3	-			
			95	
25			-	
	7			
			8	
				-7
	2008-2007			
			(15)	
				-8
2010		2009	170	

<sup>6</sup> رغم صعوبة الحصول على المعلومات الإحصائية، فإن مكونات التوظيف في مجال الهندسة الزراعية وتشغيل شباب الريف في برنامج دعم السلام توفر تحليلاً أكثر تفصيلاً للزراعة والفقر الريفي.

<sup>7</sup> يمكن أن تبلغ تكلفة النقل ما يصل إلى 100 في المائة من قيمة المنتجات الزراعية.

<sup>8</sup> وفقاً للبيانات الصادرة عن منظمة الأمم المتحدة للطفولة (يونيسيف)، كان هناك 38 في المائة من الأطفال دون الخامسة في عام 2007 يعانون من سوء التغذية المزمن وأن 13 في المائة من أولئك الأطفال كانوا يعانون من سوء تغذية حاد. وبوجه عام، رغم أن السلام يترسخ تدريجياً في البلد ورغم الزيادة المستمرة في حجم المعونة الإنسانية الموجهة لحالات الطوارئ، فإن وضع الغذاء والتغذية لم يشهد تحسناً منذ عام 2001.

168

183

.2010

/

72

9

59

90

16.4

-9

10

10

-

11

-

-10

<sup>9</sup> يعود أحدث مسح من مسوح المراحل الثلاث إلى الفترة 2004-2005 وهو يوفر عرضاً عاماً للتوظيف والقطاع غير الرسمي واستهلاك الأسر. وسوف يجري الصندوق دراسة متعمقة للفقر الريفي وقطاع الزراعة والقطاع الريفي في شهري فبراير/شباط ومارس/آذار من عام 2012 سوف يمكن، فضلاً عن تحديث هذه البيانات، من تحديد الخط المرجعي لمؤشرات إدارة النتائج المستندة إلى نظام إدارة النتائج والأثر.

<sup>10</sup> يشير برنامج دعم السلام إلى منازعات الأراضي والمنازعات العرقية-السياسية المتعلقة بالموارد الطبيعية والمشكلات المرتبطة بالمسرحيين من الأعمال العسكرية أو المطرودين من البلدان المجاورة.

<sup>11</sup> توضح دراسة مصرف التنمية الأفريقي وجود ارتباط قوي بين انخفاض مستوى التعليم وبين انخفاض مستويات المعيشة.

12

-11

13

14

2009

-12

15

"

"

"

"

.2011

/

16

-13

<sup>12</sup> من بين المشكلات التي يشار إليها في هذا الصدد نقص القدرات اللازمة لتخطيط ورصد تنفيذ السياسات والأنشطة القطاعية؛ وارتفاع تركيز التقنيين على المستوى المركزي؛ وتنازع الأدوار والواجبات والمسؤوليات بين الأجهزة الوطنية والأجهزة اللامركزية وبين مختلف الوزارات. ولذلك يدعو برنامج دعم السلام إلى تعزيز التدريب ومعالجة جوانب الضعف المؤسسية في مجالات متنوعة كقانون الأراضي، بهدف تشجيع الفلاحين على فهم قانون الغابات ومواءمة قانون الأراضي من أجل إتاحة إمكانية الحصول على الأرض بشروط أقرب إلى الإنصاف؛ والإحصاءات والهندسة الزراعية.

<sup>13</sup> صندوق الأمم المتحدة للمشاريع الإنتاجية: برنامج دعم اللامركزية والتنمية المحلية.

<sup>14</sup> مصرف التنمية الأفريقي ومنظمة التعاون والتنمية في الميدان الاقتصادي. آفاق الاقتصاد الأفريقي لعام 2011، الجزء الخاص بجمهورية الكونغو الديمقراطية.

<sup>15</sup> المناقشات الدائرة مع المتحدث باسم اتحاد فلاحي الكونغو وممثلي منظمات الفلاحين في حلقات العمل المخصصة للتبادل المعقودة في الفترة بين شهر أغسطس/آب 2010 ويوليو/تموز 2011.

<sup>16</sup> انظر "صوت الفلاح الكونغولي، عدد أبريل/نيسان 2011.

183 175

17

18

2009 19 -14

45

350

10

)

.

80

2016-2012

-15

20

2016-2012

21

<sup>17</sup> الجزء الخاص بجمهورية الكونغو الديمقراطية في تقرير آفاق الاقتصاد الأفريقي لعام 2011 الصادر عن مصرف التنمية الأفريقي ومنظمة التعاون والتنمية في الميدان الاقتصادي.

<sup>18</sup> المناقشات مع السلطات الكونغولية.

<sup>19</sup> هذا القسم مأخوذ من التحليل المقترح للمكون المتعلق بالتمويل الصغري في برنامج دعم السلام.

<sup>20</sup> تتألف وثيقة استراتيجية النمو والحد من الفقر الثانية من خمس دعومات هي كما يلي: (1) تقوية التسيير الرشيد والسلم واستقرار الدولة؛ (2) تشجيع النمو الموجه لصالح الفقراء؛ (3) تحسين إمكانية الحصول على الخدمات الاجتماعية وتعزيز رأس المال البشري؛ (4) حماية البيئة ومواجهة التغير المناخي؛ (5) مكافحة فيروس نقص المناعة المكتسب/الإيدز.

<sup>21</sup> وزارتا الزراعة والتنمية الريفية، استراتيجية القطاع الزراعي والتنمية الريفية، مارس/أذار 2010، والبرنامج الوطني للأمن الغذائي، يناير/كانون الثاني 2011.

)  
) ( )  
( ) ( )

(1) :

(2)

(4)

(3)

(5)

23. 2015-2011

-16

) ( )

24

( ) (39 40 41).

<sup>22</sup> انظر البرنامج الوطني للأمن الغذائي، الصفحتان ii-iii.

<sup>23</sup> حيث إن الصندوق يعمل من أجل تمكين فقراء الريف من تحسين وضع الأمن الغذائي والتغذية لديهم وزيادة دخلهم وتقوية صمودهم، فإن الأهداف الاستراتيجية الخمسة تتمثل فيما يلي: (1) تهيئة قاعدة موارد طبيعية وأصول اقتصادية لفقراء الريف من النساء والرجال تكون أكثر صموداً في مواجهة تغير المناخ والتدهور البيئي وتحولات الأسواق؛ (2) تمكين فقراء الريف من النساء والرجال من الحصول على الخدمات بهدف الحد من الفقر وتحسين التغذية وزيادة الدخل وبناء الصمود في بيئة دائمة التغير؛ (3) تمكين فقراء الريف من النساء والرجال ومنظماتهم من إدارة مشروعات زراعية وغير زراعية مربحة تتوافر لها مقومات البقاء والصمود أو الاستفادة من فرص العمل الكريم؛ (4) تمكين فقراء الريف من النساء والرجال ومنظماتهم من التأثير على المؤسسات والسياسات التي تؤثر على سبل عيشهم؛ (5) تهيئة بيئة مؤسسية وسياساتية مواتية من أجل دعم الإنتاج الزراعي وكل ما يرتبط به من أنشطة غير زراعية.

<sup>24</sup> الاستراتيجية الزراعية في جمهورية الكونغو الديمقراطية متوائمة مع استراتيجية القطاع الزراعي والتنمية الريفية والبرنامج الوطني للأمن الغذائي.



-20

2008-2003

:

•

•

-

-21

25

)

/

.(

)

.(

-22

---

<sup>25</sup> يدعو هذا البرنامج ذو الأولوية إلى تقليص نطاق أنشطة المشاريع وتوفير مساعدة تقنية منتظمة وفق جدول زمني محدد بدقة. وقد أخطر الصندوق حكومة جمهورية الكونغو الديمقراطية أنه إذا استمر القصور الشديد وظل أثر المشروع على سكان الريف محدودا ولا يبعث على الارتياح وذلك حتى 31 ديسمبر/كانون الأول 2011، فإن إجراءات الصندوق تقتضي إغلاق المشروع قبل مواعده.

**.2008-2003**

-23

-24

-25





( )

.

•

:

-

-

,

.

:

:

.

•

.

)

(

.

•

.

.

:

-28

•

(1) :

(2)

:

(2)

(4)

(1) :

2016-2012

(3)

Bio-

Economy Africa

•

•

-29

(1)

(3)

-

-30

(2)

-31

(1) : -32

(2)

(3)

(4)

-33

-34

26

/ -35

84

(Bio-Economy Africa

<sup>26</sup> وزارة الزراعة، البرنامج الوطني للأمن الغذائي، الملحق الثاني، "المناطق ذات الإمكانيات العالية".

		-
(1) :		-36
(3)	(2)	
(5)	(4)	

-
-
-37

-
-
-38

27

-39

-40

28

-41

( )

-42

---

<sup>27</sup> يعني هذا ميدانيا على سبيل المثال اللجوء إلى منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة من أجل إنشاء محطة إذاعة محلية أو اللجوء إلى البنك الدولي من أجل التنسيق بشأن الطرق المطلوب إعادة تأهيلها في إقليم خط الاستواء.

<sup>28</sup> انظر مكون توظيف الشباب الريفي الوارد في برنامج دعم السلام.

-  
-43

(1) :

(2)

(4)

(3)

(5)

(6)

2011

-  
-44

56 2012-2010

60 ) 2015-2013

(

---



---

4.50			(1)
3.50			(2)
2.75			(1)
3.50			(2)
3.00			(3)
2.50			(1)
3.00			(2)
3.00			(3)
3.25			(1)
3.00			(2)
3.25			(1)
2.50			(2)
37.75			
3.15			
3		(2007)	
2.73			
			(2006) (IRAR)
7.623			(2010)
18,85		(2009	)

---



---

	<i>(0.3-/+)</i>	<i>(1-/+)</i>
%28-	2.85	2
<b>% 0</b>	<b>3.15</b>	<b>3</b>
% 33	3.45	4

---

-

-45

-46

10/2 )

2010

-47

(

2011

-48

-

.2010

## Processus de consultation pour l'élaboration du COSOP

1. Le processus d'élaboration du COSOP (2012-2016), lancé en août 2010, a été piloté par le Ministère de l'Agriculture (MINAGRI). Ce processus a été et s'est articulé en plusieurs phases :
  - Consultations préliminaires avec les interlocuteurs clefs (mise en place de l'Equipe pays) : les ministères concernés, les partenaires des secteurs privés et associatifs ainsi que les partenaires de développement (incluant les agences du Système des Nations Unies – SNU et les partenaires techniques et financiers - PTF) – août 2010
  - Analyse de base de la pauvreté rurale et collecte de données et documents stratégiques (stratégies et politiques du gouvernement, stratégies des autres partenaires, etc.) et intégration du FIDA dans le processus d'élaboration du PCP – septembre à décembre 2010
  - Constitution de l'équipe pays au sein du FIDA et approbation du plan de formulation du COSOP (par le FIDA) – janvier 2011
  - Coordination sur les axes d'analyse et les indicateurs pour la stratégie de relance du secteur agricole menée dans le cadre du PCP – février 2011
  - Prise en compte des orientations et axes stratégiques définis par les ministères clefs nationaux et provinciaux (Agriculture, Finances, Développement rural, Environnement) sous la coordination du Ministère du Plan et consultations avec les interlocuteurs clefs sur le processus de COSOP et de ses objectifs stratégiques préliminaires – mars 2011.
  - Rédaction du rapport et présentation de la première ébauche du COSOP à l'équipe Pays à Rome – avril et mai 2011
  - Soumission de l'ébauche du COSOP et échange avec le Gouvernement à Rome – juin 2011
  - Présentation des principaux axes du COSOP et consultations avec les interlocuteurs clefs après révision de la première ébauche du COSOP – juillet 2011
  - Deuxième révision du COSOP suite aux consultations en RDC – août 2011
  - Revue du COSOP par les partenaires de développement (QE) du FIDA – septembre 2011
  - Revue du COSOP par l'OSC au FIDA – octobre 2011
  - Validation du COSOP par la partie prenante congolaise – octobre 2011
  - Deuxième révision interne de la qualité du document validé par le FIDA et soumission au Conseil des Gouverneurs – octobre 2011
2. Ateliers de consultation. Trois ateliers ont été organisés en août 2010, mars 2011 à Kinshasa et en juillet 2011 à Kisangani (avec des consultations à Kinshasa avec le gouvernement et les partenaires de développement), pour encourager la réflexion et promouvoir l'échange entre et avec les bénéficiaires et représentants des institutions/organisations locales afin : i) d'avoir une vision partagée sur les thèmes principaux du COSOP; ii) de réconcilier les opportunités, défis, besoins et atouts exprimés lors des ateliers par les participants avec les intentions thématiques provisoires du COSOP; et iii) d'assurer que le rôle des différents acteurs nationaux, décentralisés et déconcentrés dans les stratégies retenues et le type de partenariat envisagé avec le FIDA et d'autres soient un point d'attention transversal. Le dernier atelier a également permis de réviser l'ébauche du COSOP. L'atelier de Kisangani a été organisé en même temps que la présentation des principales recommandations de la revue à mi-parcours du PRAPO ; le choix de Kisangani se justifie par la localisation de la capitale de la Province Orientale, incontournable pour se déplacer vers les sièges des trois projets que finance le FIDA (Provinces Orientale, de

l'Équateur et du Maniema), et s'entretenir avec les autorités locales et les représentants des bénéficiaires et des prestataires de services ne pouvant pas se déplacer à Kinshasa. Les partenaires de développement disposant d'un bureaux à Kisangani ont également participé à cet atelier.

3. A chacun de ces ateliers, mais également dans le cadre d'entretiens individuels, des représentants et porte-parole d'Organisations paysannes et de petits producteurs ont été consultés, en particulier sur les principales difficultés rencontrées dans le cadre de la collaboration du FIDA en RDC, les aspects positifs de la collaboration du FIDA en RDC qui soulignent la valeur ajoutée du FIDA et les thématiques et aires d'intervention du FIDA en RDC dans le cadre du nouveau COSOP.

## Situation économique du pays

### COUNTRY DATA

#### République démocratique du Congo

<b>Land area (1,000 km<sup>2</sup>) 2008</b>	2267	<b>GNI per capita (PPP, \$) 2009</b>	300
<b>Total population (million) 2009</b>	66.02	<b>GDP growth (annual %) 2009</b>	2.7
<b>Population density (people per km<sup>2</sup>) 2009</b>	29.12	<b>Inflation, consumer prices (annual %) 2008</b>	43.15
<b>Local currency</b>	CDF	<b>Exchange rate (5/10/11): USD 1.00 =</b>	920.000
<b>Social Indicators</b>		<b>Economic Indicators</b>	
Population (average annual pop. growth rate)	2.7	GDP (USD million) 2010 1/	13,145,120,705
Crude birth rate (per thousand people) 2009	44.29	GDP growth (annual %) 1/	
Crude death rate (per thousand people) 2009	16.79	2010	7.2
Infant mortality rate (per thousand live births) 2009	125.8	2009	
Life expectancy at birth (years) 2008	47.77	Sectoral distribution of GDP 2009 1/	
		% agriculture	43
Total labour force (million) 2009	24.92	% industry	24
Female labour force as % of total 2009	40.63	% manufacturing	
		% services	33
<b>Education</b>		Consumption 2009 1/	
School enrolment, primary (% gross) 2009	90.29	Government expense ( % of GDP) 1/	n/a
Adult illiteracy rate (% age 15 and above) 2008	n/a	Household final consumption expenditure, PPP (current international \$) 2008 1/	10,762,946,168.14
		Gross domestic savings (as % of GDP) 1/	
<b>Nutrition</b>			
Malnutrition prevalence, height for age (% of children under 5) 2008	n/a	<b>Balance of Payments (USD million)</b>	
Malnutrition prevalence, weight for age (% of children under 5) 2008	n/a	Merchandise exports 2009 1/	
		Merchandise imports 2009 1/	
<b>Health</b>		Balance of merchandise trade 2009	63.35
Health expenditure, total (as % of GDP) 2009	9.54	Current account balances (BoP, USD million, 2008)	n/a
Physicians (per thousand people) 2008	n/a	Foreign direct investment, net inflows (BoP, current \$) 2010 1/	2,939,300,000
Population using improved water sources (%) 2008 1/	28.00		
Population with access to essential drugs (%) 1/		<b>Government Finance</b>	
<b>Agriculture and Food</b>		Cash surplus/deficit (as % of GDP)	n/a
Food imports (% of merchandise imports) 2006 1/	n/a		
Fertilizer consumption (kg per ha of arable land) 2007 1/	n/a		
Food production index (1999-	98.00		

2001=100) 2009 1/		2009 1/	
Cereal yield (kg per ha) 2009 1/	771.60	Total expense (% of GDP) 2009 1/	n/a
		Total external debt (USD million) 2009 1/	7.12
<b>Land Use</b>		Present value of debt (as % of GNI) 2009 1/	23.80
1.Arable land as % of land area 2008 1/	2.96	Total debt service (% of GNI) 2009 1/	n/a
Forest area as % of total land area 2009 1/	n/a	Lending interest rate (%) 2009 1/	65.42
Irrigated land as % of cropland 2007 1/		Deposit interest rate (%) 2008 1/	

1/ World Bank, *World Development Indicators* database CD ROM 2010 and <http://worldbank.org>

## Cadre de gestion des résultats du COSOP

Alignement à la stratégie du pays	Résultats clefs pour le COSOP			Objectifs institutionnels/politique du COSOP (*)															
<b>Axes et objectifs de la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté</b>	<b>Objectif général du COSOP</b> : La sécurité alimentaire et les revenus des petits producteurs agricoles soutenus par le Programme sont renforcés de manière durable			(*) Dans la poursuite de ces objectifs, des études thématiques seront conduites afin d'identifier les points d'entrée d'un dialogue concerté entre le FIDA, le Gouvernement et les PTF															
<b>SSADR, PNSA et DSCR-2</b> : Rétablissement de la sécurité alimentaire et réduction de la pauvreté des ménages ruraux par une augmentation de leurs revenus, entraînant des effets multiplicateurs sur l'activité économique dans les régions rurales																			
	Objectifs stratégiques du COSOP	Résultats clefs dont le FIDA contribuera à la réalisation <sup>29</sup>	Indicateurs clefs du COSOP																
<p><b>Axe 1</b> : Amélioration de la production végétale, animale, halieutique et artisanale</p> <p><b>Axe 2</b> : Accès aux marchés, l'amélioration des infrastructures rurales et des capacités commerciales</p> <p><b>Axe 3</b> : Amélioration de l'état nutritionnel de la population</p> <p><b>Axe 4</b> : Organisation du monde rural en structures autogérées</p>	<p><b>OS1</b> : L'accès des petits producteurs (à travers les OP) à des services de production efficaces, à des technologies appropriées et aux marchés est amélioré</p>	<p>- Par l'intermédiaire des OP, des producteurs ont adopté des technologies améliorées et peuvent stocker et conserver leurs produits</p> <p>- Pour certaines cultures retenues, les rendements ont augmenté comme suit :</p> <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center;">Culture</th> <th style="text-align: center;">Rendement en 2011</th> <th style="text-align: center;">Rendement en 2016</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">Riz</td> <td style="text-align: center;">1,7t/ha</td> <td style="text-align: center;">2,2t/ha</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Maïs</td> <td style="text-align: center;">0,8t/ha</td> <td style="text-align: center;">1,5t/ha</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Manioc</td> <td style="text-align: center;">5t/ha</td> <td style="text-align: center;">12t/ha</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Arachides</td> <td style="text-align: center;">0,8t/ha</td> <td style="text-align: center;">1,2t/ha</td> </tr> </tbody> </table> <p>- Les revenus des petits producteurs ont augmenté de 10% par rapport à la part de revenu qu'ils tirent des principales cultures</p> <p>- Le régime alimentaire des populations rurales est plus riche et plus diversifié</p>	Culture	Rendement en 2011	Rendement en 2016	Riz	1,7t/ha	2,2t/ha	Maïs	0,8t/ha	1,5t/ha	Manioc	5t/ha	12t/ha	Arachides	0,8t/ha	1,2t/ha	<p>- 25% des OP (et leurs membres) ont été formés aux techniques appropriées de production, conservation et de commercialisation dans les zones ciblées</p> <p>- La production mise en marché par les petits producteurs ciblés s'est accrue de 20%</p> <p>- 25% des membres des OP réinvestissent une partie de leur bénéfice ou réservent une part de ce dernier à l'épargne</p> <p>- 30% des OP ont accès aux formations/sensibilisations sur les régimes alimentaires équilibrés</p> <p>- le taux des enfants de moins de 5 ans malnutris baisse de 30%</p>	<p>- L'expérience FIDA alimente des outils de plaidoyer pour l'augmentation de l'allocation de budgets alloués à l'agriculture.</p> <p>- La coordination et la gestion de la recherche et du conseil agricole sont confiées aux inspecteurs provinciaux de l'agriculture (appuyés par les partenaires au développement) dans une logique de pérennisation</p> <p>- Une feuille de route avec les autres partenaires de développement et les gouvernements centraux et provinciaux autour de l'adaptation du PNSA au niveau provincial est établie</p>
Culture	Rendement en 2011	Rendement en 2016																	
Riz	1,7t/ha	2,2t/ha																	
Maïs	0,8t/ha	1,5t/ha																	
Manioc	5t/ha	12t/ha																	
Arachides	0,8t/ha	1,2t/ha																	
	<b>OS2</b> : Les	- 30% des OP ont recours à des services	- 20% des producteurs font	- Le gouvernement provincial															

<sup>29</sup> Les indicateurs du Cadre de gestion des résultats sont alignés aux programmes en cours que le FIDA finance en RDC et au PNSA. La situation de référence des indicateurs autres que les rendements sera définie à partir du Système de Gestion des Résultats et de l'Impact (SYGRI) dans le cadre d'une étude menée en février et mars 2012.

	<p>capacités des organisations paysannes (OP) à contribuer au développement économique de leur localité sont renforcées</p>	<p>financiers pour permettre à leurs membres de moderniser leurs équipements</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 30% des OP soutenues par le Programme-Pays ont tissé des partenariats avec des opérateurs publics et privés pour faciliter l'écoulement des productions de leurs membres</li> <li>- 20% des OP soutenues par le Programme-Pays sont consultées par le Gouvernement provincial dans l'allocation des ressources budgétaires</li> <li>- Au moins 30% des membres des OP sont des femmes et 20% sont des jeunes</li> </ul>	<p>des demandes de microcrédit à leur OP</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 25% des productions des membres des OP sont livrées à des opérateurs publics et privés</li> <li>- 30% des OP sont membres d'une union et/ou d'une fédération</li> <li>- 50% des membres des OP suivent des formations favorisant l'entrepreneuriat</li> </ul>	<p>et les autres partenaires allouent une plus grande partie de leur budget au renforcement des OP</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 15% des projets de développement des provinces dans les zones ciblées concernent la relance agricole et la sécurité nutritionnelle.</li> </ul>
--	---	---	---	--



Cadre de gestion des résultats du précédent COSOP

LOGICAL FRAMEWORK

	Narrative Summary	Objectively Verifiable Indicators	Sources of Verification	Assumptions
<b>GOAL</b>	To improve food security among poor rural communities by supporting the transition from emergency assistance to development.	<p>Percentage increase in rural per capita income.</p> <p>Percentage reduction in number of rural households below the poverty line.</p> <p>Improved health and nutrition status of vulnerable groups.</p>	<p>Impact assessment household surveys and specific poverty studies.</p> <p>Evaluation reports.</p> <p>National and regional statistics.</p>	<p>Conflict does not resume and peace is sustainable.</p> <p>Commitment by all stakeholders to participate in peace-building efforts.</p>
<b>PURPOSE</b>	<p>To support growth of agricultural production.</p> <p>To improve marketing channels.</p> <p>To strengthen organizational capacities among small producer groups.</p> <p>To increase access of impoverished communities to health and nutrition services.</p>	<p>Food production has increased. Farmers affected by warfare are recapitalized and have more access to basic inputs (seeds and tools).</p> <p>Marketed surpluses increased of key staple crops, with farmers receiving better prices than before. Sustainable road maintenance systems in place.</p> <p>Farmers are better organized for marketing their crops.</p> <p>Effective access to basic health services increased. Awareness of improved health and nutrition practices greater and HIV/AIDS prevention awareness raised.</p>	<p>Programme supervision reports.</p> <p>Evaluation reports.</p> <p>Project-level impact studies.</p>	<p>Project-level interventions effectively targeted at the rural poor.</p> <p>Macroeconomic policies remain conducive to agricultural and rural development.</p> <p>The Democratic Republic of the Congo remains current on debt payments (and does not fall back into arrears).</p> <p>Primary transport arteries (national highways and major rivers and their tributaries) remain open to commercial traffic.</p>

## Réserve de projets

### VI. Projet I – Programme d’Appui au Développement Agricole et de Promotion d’Opportunités d’emploi (titre provisoire)

#### A. Justification

1. La stratégie du FIDA en RDC – atteindre la sécurité alimentaire et créer des opportunités d’emploi pour les populations rurales – doit prendre en considération les réalités différentes qui existent dans les zones rurales enclavées et dans celles situées à proximité des villes où les jeunes se réfugient en masse pour fuir la pauvreté rurale. Le FIDA doit ainsi rester centré sur des objectifs simples répondant, d’une part, aux besoins basiques des populations rurales pauvres qui ne mangent pas à leur faim et des petits exploitants devant améliorer leurs moyens de production (à travers le PRAPE, PRAPO et PIRAM) et, d’autre part, aux besoins alimentaires des grandes villes comme Kinshasa et à la nécessité d’encourager l’emploi des nombreux jeunes qui s’entassent dans et autour de ces villes.
2. La justification de ce nouveau programme se fonde sur : (i) la nécessité de répondre à la situation préoccupante d’insécurité alimentaire et nutritionnelle dans laquelle se trouve la ville/province de Kinshasa ; (ii) la requête des autorités de la RDC pour que le FIDA participe aux efforts de la communauté internationale pour consolider la paix et promouvoir à la fois la relance agricole pour nourrir Kinshasa et la création d’emplois pour les jeunes qui s’entassent dans et autour de la capitale ; (iii) la capitalisation de l’expérience acquise par le FIDA en production agricole (filières manioc, riz, maïs) et en structuration des OP pour davantage les professionnaliser, les intégrer dans les filières, et faire de ces OP des partenaires économiques aux côtés des services publics et des opérateurs privés ; (iv) la promotion de filières définies en fonction des cultures agricoles qui répondent aux besoins alimentaires de la population locale ; (v) la nécessité d’améliorer l’environnement des affaires pour que davantage d’opérateurs privés investissent en RDC ; (vi) l’appui complémentaire du FIDA aux initiatives d’autres PTF, tels que la Banque Mondiale (renforcement des capacités des institutions publiques clefs pour le développement de l’économie agricole et pour la formation d’une main d’œuvre jeune qualifiée en mesure de palier la fuite de cerveaux qu’a subie le pays) ou USAID (promotion de filières, de l’intensification de la production et la commercialisation de riz ou encore de l’accès au crédit pour des petits exploitants/ producteurs ruraux).

#### B. Objectifs

3. Le Programme d’Appui au Développement Agricole et à la Promotion d’Opportunités d’emploi vise de façon générale à appuyer les objectifs stratégiques du COSOP 2012-2016 pour la RDC. En effet, ce programme contribue à l’approvisionnement du marché de Kinshasa et à la création d’emplois pour les populations des zones rurales situées à proximité de la capitale (en particulier les jeunes et les femmes) grâce à la professionnalisation et à l’intégration dans les filières des petits producteurs des OP auxquelles ils appartiennent.
4. Les objectifs spécifiques du programme sont les suivants : (i) en collaboration avec des opérateurs privés et dans le cadre d’un Partenariat Public-Privé (PPP), les OP sont progressivement les moteurs des filières sélectionnées en fonction des besoins alimentaires de la population ; (ii) l’accès aux zones de production et aux marchés est amélioré ; (iii) les capacités des différents services publics et des acteurs locaux sont renforcées et leur rôle et coordination dans la promotion de l’économie locale et dans les PPP sont clarifiés et vérifiés.

#### C. Zone d’intervention et groupe cible

5. Afin de contrevenir aux tensions prégnantes du fait du déséquilibre alimentaire et de la pression démographique, le présent programme couvrira les zones rurales situées à proximité de Kinshasa où il devra répondre aux besoins du marché de la capitale de la RDC.
6. Le groupe cible direct comprendra les OP que le FIDA (et/ou USAID) aura contribué à

structurer. Le groupe cible final du programme sera toutefois constitué des membres de ces OP, en particulier les petits exploitants (jeunes et femmes) et, progressivement, les autres opérateurs économiques de petite et moyenne échelle travaillant en milieu rural dans les secteurs agricole et connexes à l'agriculture. Tous ces groupes souhaitent devenir des partenaires économiques à part entière aux côtés d'opérateurs privés désireux d'investir dans le secteur alimentaire congolais.

#### **D. Appropriation, harmonisation et alignement**

7. En mettant un accent sur le marché de Kinshasa, le nouveau programme s'alignera parfaitement aux orientations et axes stratégiques des documents nationaux clefs tels que le DSCR-2, le PNSA et la SSADR qui font de l'atteinte de la sécurité alimentaire une priorité nationale. La SSADR stipule ainsi que toute nouvelle initiative devra favoriser une agriculture vivrière de type familial et industriel située dans des zones à haut potentiel agricole (offrant un meilleur rendement à l'hectare tout en respectant l'environnement, et une meilleure rémunération de la journée de travail), à forte densité (pour trouver plus facilement de la main d'œuvre) et ouverte aux marchés (pour réduire les coûts de transport et faciliter l'accès à la demande). Ce programme renforcera d'autre part les dynamiques positives du processus de décentralisation, de l'environnement d'entreprenariat au niveau local et de la croissance économique du pays.
8. Découlant du COSOP, le nouveau programme s'inscrira dans le cadre du PCP et illustrera donc le respect du FIDA de la stratégie coordonnée des PTF en fonction de l'avantage comparatif de chacun. Le rapprochement prévu avec USAID à Kinshasa est un exemple de cette approche complémentaire souhaitée par les autorités congolaises. A travers les contribution et participation actives du gouvernement et des bénéficiaires, ce programme contribuera par ailleurs aux objectifs que s'est fixé la RDC en signant la charte du PDDAA.
9. Dans le cadre de ce programme, en plus du MINAGRI et du Ministère des Finances, le FIDA étendra ses relations étroites aux Ministère du Développement Rural, des Travaux Publics et Infrastructures, du Commerce, de l'Industrie et des PME, de l'Enseignement et de la Recherche, mais aussi les services publics tels que le Service national des Semences, l'INERA, le Programme national de Nutrition. L'installation du Chargé de Portefeuille à Kinshasa et le rétablissement du Bureau Pays du FIDA faciliteront la coordination de cette harmonisation.
10. Les éléments favorisant une analyse économique, financière et sociale seront recueilli dès le début de la formulation afin d'assurer la viabilité économique, financière, sociale et opérationnelle de cet investissement majeur.

#### **E. Composantes et activités**

11. Se voulant complémentaire des initiatives mises en place dans les mêmes zones d'intervention par les partenaires de développement du FIDA, le programme proposé va capitaliser sur les expériences des anciens projets et des projets en cours. Il sera constitué des quatre composantes suivantes :
  - **Composante 1** : Renforcement des moyens de production et de post-production. Afin d'augmenter le potentiel productif de la zone d'intervention, le Programme visera, en particulier à travers les OP, à : (i) améliorer l'accès aux intrants agricoles (semences améliorées, engrais, produits phytosanitaires), à la petite mécanisation et aux techniques de production ; (ii) développer des aménagements hydro-agricoles en recourant à des entreprises locales et la main d'œuvre jeune ; (iii) renforcer les capacités de stockage ; et (iv) développer/ soutenir les activités de transformation primaire (au niveau des OP) et secondaire (petites et moyennes entreprises locales/entrepreneurs).
  - **Composante 2** : Amélioration de l'accès aux marchés. Il s'agit pour le Programme d'améliorer le lien à la fois physique et informatif des producteurs avec les acteurs de marché situés en aval des filières sélectionnées. Le désenclavement des zones de production permettra un meilleur approvisionnement des marchés ainsi que la

diminution du prix de vente et/ou l'augmentation des marges des producteurs à travers la réduction des coûts de transport. A cette fin, le Programme contribuera : (i) à la construction et/ou réhabilitation des points critiques pour permettre une meilleure connectivité physique en recourant à des entreprises locales et la main d'œuvre jeune ; (ii) à la construction de nœuds commerciaux<sup>30</sup> situés à des points stratégiques pour l'approvisionnement de Kinshasa ; et (iii) au développement graduel de liens contractuels entre producteurs et acheteurs, notamment à travers la recherche de partenariats public-privé.

- **Composante 3** : Consolidation des capacités institutionnelles et économiques des acteurs locaux. Cette composante aura pour objectif essentiel de permettre l'effectivité progressive des activités opérées dans le cadre des composantes 1 et 2 du Programme en soutenant trois types d'acteurs. Le Programme inclura pour ce fait : (i) le soutien direct aux OP à travers une assistance technique centrée sur des thématiques clés, en particulier la gestion financière des OP, la mise en place de business plans ainsi que leurs capacités contractuelles (prestations de service, achat/vente) ; (ii) l'appui aux activités périphériques aux filières agricoles, avec un accent sur la formation de la main d'œuvre au sein des petites et moyennes entreprises rurales ; et (iii) le renforcement institutionnel des services publics impliqués dans la mise en œuvre (collaboration avec la Banque Mondiale et ses activités de restructuration et renouvellement des cadres des différents ministères). Les activités développées pour les OP et les acteurs économiques ruraux liés aux filières incluront une assistance technique, des formations, ainsi que le développement de services financiers spécifiques pour les opérateurs ruraux de petite et moyenne échelle, directement liés au secteur agricole (avec la collaboration de USAID).
- **Composante 4** : Gestion des savoirs et coordination du Programme. L'effectivité de la mise en œuvre du Programme sera assurée à travers : (i) la maximisation de l'administration des interventions au sein des filières en s'appuyant sur un système de gestion des connaissances (études et diagnostics des filières, recensements agricoles, etc.), et (ii) la mise en place et la coordination des activités du Programme via la constitution d'une UGP alignée à l'approche Programme Pays et en charge de l'assistance technique visant l'efficacité du système opérationnel, financier et de suivi-évaluation.

## F. Coûts et financement

12. Prévu pour une durée de 5 ans, le programme sera financé par un don du FIDA à travers le Système d'Allocation fondé sur la Performance du portefeuille de la RD Congo qui prévoit une enveloppe de USD 56 millions. Les cofinancements potentiels seront précisés durant la mission de formulation.

## G. Risques

13. En plus de ceux identifiés dans le COSOP, les principaux risques incluent :
- a) les contraintes de financement et de trésorerie qui peuvent retarder voire rompre la dynamique opérationnelle, d'où l'importance de promouvoir les cofinancements et financements complémentaires avec d'autres bailleurs de fonds) ;
  - b) la faiblesse des organisations à base communautaire, qui peut mener à des résultats peu durables d'où l'importance de se concentrer sur l'établissement d'organisations bien gouvernées ;
  - c) les retards dans la livraison des infrastructures qui peuvent démotiver les producteurs ainsi que les autres acteurs intervenant dans les filières, d'où

<sup>30</sup> Ce sont des lieux de vente, d'achat et de transformation de produits agricoles. Ils sont généralement dotés d'étales aménagés, de magasins de stockage, de voies de désertes, de lieux de débarcadères pour l'accostage des baleinières, de points d'eau, de latrines et de petites unités de transformation, et de trois bureaux pour leur gestion (1 au niveau des étals, 1 au niveau des entrepôts et 1 au niveau des débarcadères).

l'importance d'envisager des mécanismes d'accélération des décaissements, et aussi la mobilisation de l'assistance technique ponctuelle.

## H. Calendrier

Octobre 2011 – janvier 2012	Identification
Janvier - février – mars 2012	Conception du projet (première étape)
Mars 2012	Session QE
Mai Avril 2012	Conception du projet (deuxième étape)
Juin 2012	Session QA
Septembre Juillet 2012	Négociations
Septembre 2012	Conseil d'administration FIDA

### I. **Projet II – Programme d'Appui au Développement Agricole et de Promotion d'Opportunités d'emploi** (titre provisoire)

#### A. Zone d'intervention et groupe cible

14. Sur la base de la bonne performance de l'investissement modèle du FIDA dans les zones rurales situées à proximité de Kinshasa, le présent programme couvrira les provinces limitrophes de Kinshasa (Bas-Congo et Bandundu), où plusieurs partenaires du FIDA ont déjà une expérience en matière de relance agricole.
15. Le groupe cible sera le même, à savoir les OP.

#### B. Justification

16. La justification de ce programme reste identique à celle du programme précédent, avec toutefois en plus le rôle transitoire de ce programme avec le COSOP de la période suivante qui permettra de soutenir plus clairement des investissements en faveur du développement de filières en RDC.

#### C. Objectifs

17. Outre l'appui qu'il apporte aux objectifs du COSOP, ce programme vise à consolider les acquis du programme précédent en continuant de contribuer à l'approvisionnement du marché de Kinshasa mais aussi à celui d'autres grands centres urbains congolais grâce à la professionnalisation et à l'intégration dans les filières des petits producteurs et des OP auxquelles ils appartiennent.
18. Les objectifs spécifiques du programme sont identiques à ceux du programme précédent, à savoir : (i) en collaboration avec des opérateurs privés et dans le cadre d'un Partenariat Public-Privé (PPP), les OP sont progressivement les moteurs des filières sélectionnées en fonction des besoins alimentaires de la population ; (ii) l'accès aux zones de production et aux marchés est amélioré ; (iii) les capacités des différents services publics et des acteurs locaux sont renforcées et leur rôle et coordination dans la promotion de l'économie locale et dans des PPP sont clarifiés et vérifiés.

#### D) Appropriation, harmonisation et alignement

19. En mettant un accent sur les zones rurales susceptibles d'approvisionner les marchés de grands centres urbains, ce programme cherche à la fois à consolider, répliquer et étendre le programme précédent limité à l'approvisionnement de la seule zone de

Kinshasa. Il s'aligne par ailleurs parfaitement aux orientations et axes stratégiques des documents nationaux clefs tels que le DSCR-2, le PNSA et la SSADR qui font de l'atteinte de la sécurité alimentaire une priorité nationale. La SSADR stipule en effet que toute nouvelle initiative devra favoriser une agriculture vivrière de type familial et industriel située dans des zones à haut potentiel agricole (offrant un meilleur rendement à l'hectare tout en respectant l'environnement, et une meilleure rémunération de la journée de travail), à forte densité (pour trouver plus facilement de la main d'œuvre) et ouverte aux marchés (pour réduire les coûts de transport et faciliter l'accès à la demande). Ce programme renforcera d'autre part les dynamiques positives du processus de décentralisation, de l'environnement d'entrepreneuriat au niveau local et de la croissance économique du pays.

20. Découlant du COSOP, ce nouveau programme s'inscrit dans le cadre du PCP et illustrera donc le respect du FIDA de la stratégie coordonnée des PTF en fonction de l'avantage comparatif de chacun. Le rapprochement prévu avec USAID pour la promotion de filières et de services financiers pour les OP et leurs membres, est un exemple de cette approche complémentaire souhaitée par les autorités congolaises. A travers la contribution et participation active du gouvernement et des bénéficiaires, ce programme contribuera par ailleurs aux objectifs que s'est fixé la RDC en signant la charte du PDDAA.
21. Dans le cadre de ce programme, en plus du MINAGRI et du Ministère des Finances, le FIDA étendra ses relations étroites aux Ministère du Développement Rural, des Travaux Publics et Infrastructures, du Commerce, de l'Industrie et des PME, de l'Enseignement et de la Recherche, mais aussi les services publics tels que le Service national des Semences, l'INERA, le Programme national de Nutrition. L'installation du Chargé de Portefeuille à Kinshasa et le rétablissement du Bureau Pays du FIDA faciliteront la coordination de cette harmonisation.
22. Dans la mesure où ce programme est une mise à l'échelle du programme précédent, sa mise en œuvre pourra par ailleurs contribuer au processus d'unification des UGP et d'harmonisation du Programme Pays.

#### E. Composantes et activités

23. Il s'agit des mêmes composantes que le programme précédent, à savoir :
  - **Composante 1** : Renforcement des moyens de production et de post-production. Afin d'augmenter le potentiel productif de la zone d'intervention, le Programme visera, en particulier à travers les OP, à : (i) améliorer l'accès aux intrants agricoles (semences améliorées, engrais, produits phytosanitaires), à la petite mécanisation et aux techniques de production ; (ii) développer des aménagements hydro-agricoles en recourant à des entreprises locales et la main d'œuvre jeune ; (iii) renforcer les capacités de stockage ; et (iv) développer/ soutenir les activités de transformation primaire (au niveau des OP) et secondaire (petites et moyennes entreprises locales/entrepreneurs).
  - **Composante 2** : Amélioration de l'accès aux marchés. Il s'agit pour le Programme d'améliorer le lien à la fois physique et informatif des producteurs avec les acteurs de marché situés en aval de la chaîne de valeur. Le désenclavement des zones de production permettra un meilleur approvisionnement des marchés ainsi que la diminution du prix de vente et/ou l'augmentation des marges des producteurs à travers la réduction des coûts de transport. A cette fin, le Programme contribuera : (i) à la construction et/ou réhabilitation des points critiques pour permettre une meilleure connectivité physique en recourant à des entreprises locales et la main d'œuvre jeune ; (ii) à la construction de nœuds commerciaux ; et (iii) au développement graduel de liens contractuels entre producteurs et acheteurs, notamment à travers la recherche de partenariats public-privé.
  - **Composante 3** : Consolidation des capacités institutionnelles et économiques des acteurs locaux. Cette composante aura pour objectif essentiel de permettre

l'effectivité progressive des activités opérées dans le cadre des composantes 1 et 2 du Programme en soutenant trois types d'acteurs. Le Programme inclura pour ce fait : (i) le soutien direct des OP à travers une assistance technique centrées sur des thématiques clés, en particulier la gestion financière des OP, la mise en place de business plans ainsi que leurs capacités contractuelles (prestations de service, achat/vente) ; (ii) l'appui aux activités périphériques aux filières agricoles, avec un accent sur la formation de la main d'œuvre au sein des petites et moyennes entreprises rurales; et (iii) le renforcement institutionnel des services publics impliqués dans la mise en œuvre (collaboration avec la Banque Mondiale et ses activités de restructuration et renouvellement des cadres des différents ministères). Les activités développées pour les OP et les acteurs économiques ruraux liés aux filières incluront une assistance technique, des formations, ainsi que le développement de services financiers spécifiques pour les opérateurs ruraux de petite et moyenne échelle, directement liés au secteur agricole (avec la collaboration de USAID).

- **Composante 4 : Gestion des savoirs et coordination du Programme.**

L'effectivité de la mise en œuvre du Programme sera assurée à travers : (i) la maximisation de l'administration des interventions au sein des filières en s'appuyant sur un système de gestion des connaissances (études et diagnostics des filières, recensements agricoles, etc.), et ii) la mise en place et la coordination des activités du Programme via la constitution d'une UGP alignée à l'approche Programme Pays et en charge de l'assistance technique visant l'efficacité du système opérationnel, financier et de suivi-évaluation.

#### F. Coûts et financement

24. Prévu pour une durée de 5 ans, le programme sera financé par un don de près de USD 60 millions du FIDA à travers le deuxième cycle dans le cadre du COSOP (2012-2016) du Système d'Allocation fondé sur la Performance. Les cofinancements seront précisés durant la mission de formulation.

#### G. Risques

25. En plus de ceux identifiés dans le COSOP, les principaux risques incluent :
- les contraintes de financement et de trésorerie qui peuvent retarder voire rompre la dynamique opérationnelle, d'où l'importance de promouvoir les cofinancements et financements complémentaires avec d'autres bailleurs de fonds) ;
  - la faiblesse des organisations à base communautaire, qui peut mener à des résultats peu durables d'où l'importance de se concentrer sur l'établissement d'organisations bien gouvernées ;
  - les retards dans la livraison des infrastructures qui peuvent démotiver les producteurs ainsi que les autres acteurs intervenant dans les filières, d'où l'importance d'envisager des mécanismes d'accélération des décaissements, et aussi la mobilisation de l'assistance technique ponctuelle.

#### A. Calendrier

Octobre - décembre 2014	Conception du projet (première étape)
Janvier - février 2015	Session QE
Mars 2015	Conception du projet (deuxième étape)
Mai 2015	Session QA
Juin 2015	Négociations
Septembre 2015	Conseil d'administration FIDA





### Dossier clé 1: Pauvreté rurale et secteur agricole rural

Domaines prioritaires (exemples)	Groupes concernés	Principaux problèmes	Actions requises
Accès des producteurs aux marchés	Ensemble des petits producteurs ruraux en particulier les jeunes sans emploi et les femmes qui sont les plus démunis	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Détérioration des routes de desserte agricole et des ouvrages d'art de franchissement</li> <li>- Absence des moyens de transports appropriés (route et fleuve)</li> <li>- Manque de capacités de négociation avec les autres opérateurs économiques</li> <li>- Manque d'organisation des producteurs pour la commercialisation</li> <li>- Manque de moyens de stockage, conditionnement, transformation des produits agricoles animaux et piscicoles</li> <li>- Manque d'informations sur les opportunités de marchés (prix volumes)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réhabilitation des infrastructures de desserte agricole et mise en place de moyens de transport appropriés (route/fleuve) : connexion des sites de production aux marchés</li> <li>- Formation de comités locaux d'entretien des routes et formation de chefs d'équipe et de chantier)</li> <li>- Renforcement des capacités de négociation des producteurs pour la commercialisation de leurs produits</li> <li>- Organisation de la commercialisation des produits agricoles par le regroupement de la collecte et du transport vers les marchés</li> <li>- Multiplication et renforcement des infrastructures de stockage, de conditionnement dans les marchés</li> <li>- Mise en place d'un système d'information sur les marchés (prix et quantités)</li> </ul>
Accès aux intrants de production agricole, animale et piscicole	Tous les petits producteurs ruraux, notamment les jeunes sans emploi et les femmes qui ont les revenus les plus faibles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Besoin d'une politique plus cohérente d'approvisionnement en intrants agricoles, piscicoles, et vétérinaires</li> <li>- Insuffisance d'opérateurs privés capables de s'occuper de l'approvisionnement en intrants</li> <li>- Insuffisance de services efficaces de contrôle des pesticides engrais et semences</li> <li>- Insuffisance de structures de production de semences de base</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer l'environnement réglementaire et supprimer les taxes inappropriées entravant l'émergence du secteur privé</li> <li>- Appui à l'installation des points de vente par les ONG, les privés et les associations villageoises des intrants agricoles, piscicoles et vétérinaires</li> <li>- Réhabiliter au niveau des provinces cibles une structure appropriée de la recherche pour la production de semences de base</li> <li>- Renforcer les capacités des agents</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible capacité logistique et matérielle des services de l'Etat pour encadrer les agri-multiplicateurs et pour assurer le contrôle et la certification des semences</li> <li>- Les coûts d'approche des intrants vers les producteurs sont prohibitifs (dû à l'arrivée difficile des intrants dans des provinces difficiles d'accès)</li> </ul>	<p>chargés d'encadrer les agri-multiplicateurs et de ceux chargés du contrôle et de la certification des semences</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer la qualité des services fournis par les structures de l'Etat chargées du contrôle et de certification des semences, pesticides et fertilisants</li> <li>- Désenclaver les provinces par les voies terrestres, navigables et aériennes.</li> </ul>
Accès aux services financiers	Tous les petits producteurs ruraux, notamment les jeunes sans emploi et les femmes qui ont les revenus les plus faibles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rareté voire absence des institutions bancaires fonctionnelles pour l'octroi de crédits et l'épargne</li> <li>- Insuffisance des institutions de micro finance pour l'octroi des crédits aux petits producteurs (artisans pêcheurs, pisciculteurs et agriculteurs)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promotion des systèmes financiers décentralisés et autogérés</li> <li>- Formation et organisation des paysans sur l'épargne et le crédit</li> </ul>
Accès faible des producteurs ruraux aux technologies améliorées de production, de transformation, de conservation et conditionnement des produits agricoles, animaux et piscicoles	Tous les petits producteurs ruraux, notamment les jeunes sans emploi et les femmes qui ont les revenus les plus faibles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible accès des populations aux techniques de production améliorée permettant de mettre fin à l'agriculture itinérante sur brûlis très prédatrice des ressources naturelles liée notamment à la faible capacité de conseil agricole des structures étatiques et des ONG</li> <li>- Absence de ressources humaines et d'infrastructures liées à la lutte antiérosive et aux techniques de protection de l'environnement</li> <li>- Très faible diffusion de technologies efficaces de transformation des produits halieutiques et agricoles</li> <li>- Sous équipement des producteurs pour la production et la transformation des produits agricoles, animaux et piscicoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer les capacités des services publics de conseil agricole et des ONG pour une meilleure diffusion des techniques améliorées de production de transformation, de conservation agricole, animale, piscicole</li> <li>- Renforcer les capacités des services publics de conseil rural et des ONG pour assurer la diffusion de techniques améliorées et d'infrastructures de lutte antiérosive et de gestion rationnelle de l'environnement</li> <li>- Renforcement des capacités des prestataires (ONG, secteur privé) et des artisans locaux (matériels et outillages agricoles)</li> </ul>

<p>Faible capacité des producteurs à participer à l'élaboration des politiques, stratégies, programmes et projets, à leur mise en œuvre et à leur évaluation</p>	<p>Tous les petits producteurs ruraux, notamment les jeunes sans emploi, les femmes et les autres groupes défavorisés</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible structuration des organisations paysannes</li> <li>- Insuffisance des cadres fédératifs et de concertation paysanne</li> <li>- Insuffisance de l'intégration genre dans le système productif et de prise de décision</li> <li>- Insuffisance des capacités de participation au dialogue politique et social (décentralisation, politique agricole, préparation et évaluation des projets)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement de la structuration des associations paysannes existantes et consolidation en fédérations et unions</li> <li>- Renforcement des capacités institutionnelles et humaines des associations paysannes</li> <li>- Formation pour l'autopromotion des associations paysannes</li> <li>- Sensibilisation et formation en faveur de l'emploi des jeunes et en approche genre</li> </ul>
<p>Accès aux infrastructures socio-économiques, services essentiels (éducation et santé de base, eau potable) et formation universitaire et professionnelle</p>	<p>Ensemble de la population en particulier les jeunes sans emploi et les femmes</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Délabrement des infrastructures socio- économiques et des infrastructures de base (santé, éducation et adduction d'eau)</li> <li>- La faible application de la politique sanitaire, nutritionnelle et en matière d'éducation</li> <li>- Insuffisance des infrastructures d'approvisionnement en eau potable</li> <li>- Faible capacité du personnel à conduire les programmes prioritaires de santé et d'approvisionnement en eau potable</li> <li>- Manque de budget de fonctionnement et d'investissement</li> <li>- Insuffisance du système d'information en matière de santé et d'éducation</li> <li>- Insuffisance du personnel qualifié dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur</li> <li>- Insuffisance du système de formation technique pour accéder à un niveau minimum de qualification professionnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réhabilitation/aménagement des infrastructures socio-économiques de base (école, centre de santé et points d'approvisionnement en eau potable)</li> <li>- Appui à l'organisation des populations pour l'accès aux services sociaux de base : éducation, soins de santé, nutrition, alphabétisation fonctionnelle</li> <li>- Formation des populations à la gestion des structures et infrastructures communautaires de santé, d'eau potable, d'assainissement, d'éducation (comités locaux de gestion, d'entretien...)</li> <li>- Formation des femmes sur l'éducation nutritionnelle maternelle et infantile</li> <li>- Formation de techniciens locaux pour la réparation et l'entretien des infrastructures et équipements d'accès à l'eau et à l'assainissement</li> <li>- Affectation d'enseignants dans les écoles et recyclage des enseignants notamment du primaire après évaluation</li> </ul>

## Dossier clé 2: Matrice des organisations (analyse des forces, faiblesses, possibilités et menaces)

Institution	Points forts	Points faibles	Opportunités/Menaces	Observations
<b>A. Ministères et institutions publiques</b>				
<b>1. National</b>				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aboutissement du processus de démocratisation instauré depuis 2006 et mise en place de nouvelles institutions politiques stables (élections générales fin 2011)</li> <li>- Consolidation de la paix sur la quasi-totalité du pays et stabilité de la sécurité</li> <li>- Processus de décentralisation en cours et mise en place effective des structures décentralisées (Assemblées et Gouvernements) gérées par les élus aux niveaux provinciaux.</li> <li>- La RDC participe au processus d'intégration régionale en Afrique Australe comme membre de la SADC, de la CEAC et du COMESA</li> <li>- Participe aux différents mécanismes d'intégration mis en place par le NEPAD</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La décentralisation reste lente, notamment au niveau des aspects administratifs et financiers</li> <li>- Incidence de pauvreté importante surtout en milieu rural</li> <li>- Faiblesse des conditions socio-économiques et difficultés pour le Gouvernement de mettre en œuvre des politiques permettant d'inverser la tendance</li> <li>- Corruption; faiblesse du système administratif</li> <li>- Jeunesse des institutions décentralisées et renouvellement difficile des ressources humaines dû à la faible qualification des générations ayant subi les nombreux conflits</li> <li>- Dégradation généralisée des ressources naturelles et processus de désertification intense, insuffisance des infrastructures sociocommunautaires,</li> </ul>	<p><b>Opportunités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Priorité du Gouvernement centrée sur la lutte contre la pauvreté et sur le développement rural comme facteur de croissance économique</li> <li>- Réforme fiscale, ouverture des marchés et avantages comparatifs de la RDC dans la sous-région de l'Afrique Australe</li> <li>- Réforme de l'administration publique avec approche multi-bailleur sans coordination</li> <li>- Emergence et dynamique du secteur privé et de la société civile</li> <li>- Potentiel agricole riche et varié</li> </ul> <p><b>Risques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Risque de résurgence de l'insécurité dans certaines régions du</li> </ul>	Reconnaissance par le Gouvernement que la pauvreté touche en majorité les populations rurales, plus particulièrement les jeunes sans emploi et les femmes qui doivent être les bénéficiaires prioritaires des programmes de développement

	- Partenaire important du FIDA	insuffisance de prise en compte par les communautés de l'emploi des jeunes et de tous du genre, ce qui diminue l'impact des interventions de développement - Faiblesse des ressources humaines au niveau décentralisé et capacités humaines et financières insuffisantes par rapport aux besoins - Très faibles taux de scolarisation et d'alphabétisation des adultes et plus particulièrement des femmes (10%), qui sont contraintes à la diffusion et l'adoption des technologies nouvelles	pays - Immensité du pays – difficile à contrôler/maîtriser	
<b>2. Ministère de l'Agriculture</b>				
Secrétariat Général de l'Agriculture	Existence du personnel avec une bonne formation de base	- Absence d'un programme de formation continue des Ressources humaines - Manque de moyens d'intervention sur le terrain - Concentration du personnel au niveau central - Irrégularité du décaissement du budget d'investissement et de fonctionnement - Vieillesse des cadres de l'administration et	<b>Opportunités</b> Reprise de la Coopération bilatérale et multilatérale  <b>Risques</b> Incertitude du budget de fonctionnement et d'investissement	- Ministère technique de tutelle habituel des projets FIDA  - Le projet de restructuration des services centraux et déconcentrés du Ministère de l'Agriculture est appuyé par la CTB et la Banque Mondiale pour sa

		lenteurs dans le processus de mise à la retraite et de remplacement		mise en œuvre. Il permettra d'améliorer la qualité des services publics agricoles
Directions et Services nationaux	Structure représentée au niveau central	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible couverture nationale</li> <li>- Insuffisance du personnel du point de vue qualitatif et quantitatif</li> <li>- Insuffisance et irrégularité du budget de fonctionnement alloué au secteur de la pêche et de l'agriculture</li> <li>- Absence de définition claire des rôles et fonctions du personnel</li> </ul>	<p><b>Opportunités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence des techniciens bien formés (avant les années 1990) en quête d'emplois</li> <li>- Reprise de la coopération bilatérale et multilatérale</li> </ul> <p><b>Risques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible nombre de jeunes techniciens bien formés (après les années 1990) en quête d'emplois</li> <li>- Incertitude de la libération du budget de fonctionnement et d'investissement</li> <li>- Absence de volonté politique de réorganiser le Ministère permettant de rationaliser la multitude de structures et les conflits de compétence</li> </ul>	
<b>Services locaux</b>				
Inspections provinciales	Le personnel des inspections Provinciales de l'Agriculture est en place	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de mobilité du personnel de terrain par manque de moyens logistiques et de budget ad hoc</li> <li>- Vieillesse du</li> </ul>	<p><b>Opportunités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de vacances des postes pour le recrutement de jeunes cadres</li> <li>- Reprise de la</li> </ul>	

		<p>personnel des services de l'Etat</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faiblesse du système d'information régulier et d'échanges entre les structures décentralisées et les structures centrales de l'Etat</li> <li>- Conflit d'attribution entre services de l'Etat du Ministère de l'Agriculture et du développement Rural</li> <li>- Manque de définition claire des rôles et des fonctions du personnel</li> <li>- Absence de programme de vulgarisation</li> </ul>	<p>coopération bilatérale et multilatérale</p> <p><b>Risques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance des cadres dans les secteurs de la pêche et de la pisciculture réduit le niveau d'appui aux producteurs (artisans pêcheurs et pisciculteurs</li> <li>- Absence de volonté politique de régler les conflits d'attribution entre ministères</li> </ul>	
<p>Services publiques (ex : SENACEM, REGIDESO, SNV, SNSA, SENADEP, SENAQUA, SENAFIC, SENIVEL, SENAMA</p>	<p>Représentation au niveau provincial</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance (quantitative et qualitative) des cadres</li> <li>- Absence de moyens de travail : bureau, équipements bureautiques, moyens de déplacement</li> <li>- Absence des données sur la pêche et l'aquaculture</li> <li>- Manque de motivation en termes de paiement des salaires</li> </ul>	<p><b>Opportunités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Disponibilité d'un plan directeur et d'un document de politique et stratégie de développement</li> <li>- Postes vacants au niveau provincial</li> <li>- Reprise de la coopération avec les pays donateurs et les organismes multilatéraux</li> </ul> <p><b>Risques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de volonté politique de rationaliser les fonctions dévolues à la structure notamment la cessation des fonctions marchandes et le</li> </ul>	

			renforcement des fonctions régaliennes - L'incertitude du budget de fonctionnement et d'investissement - Désertion du personnel en raison des conditions difficiles de travail	
Recherche agricole (INERA, ICRAF, ADRAO, IITA...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'une expertise dans certains centres</li> <li>- Bonne connaissance des situations locales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance de moyens de déplacement et d'équipement en fonction des provinces</li> <li>- Budget de fonctionnement très insuffisant</li> </ul>	<p><b>Opportunités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation des techniciens agricoles</li> <li>- Production des semences de pré-base et abse</li> </ul> <p><b>Risques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Incertitude du budget de fonctionnement et d'investissement</li> </ul>	
Les inspections territoriales de l'Agriculture	Le personnel est en place au niveau des territoires	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance et vieillissement du personnel</li> <li>- Absence totale des moyens de déplacement</li> <li>- Absence totale des équipements de travail</li> <li>- Conditions de travail très précaires : vieillissement des bâtiments des bureaux</li> <li>- Absence de motivation en termes de paiement des salaires</li> <li>- Absence des stratégies de décentralisation</li> </ul>	<p><b>Opportunités</b></p> <p>Les inspections provinciales disposent de vacances de postes pour d'autres techniciens agricoles et de pêche.</p> <p><b>Risques</b></p>	

### 3. Prestataires de services



<p>Organisations Paysannes (et leurs faïtières)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre important de groupements mis en place par les projets</li> <li>- Structuration en cours</li> <li>- Reconnaissance juridique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de formation et isolement dans certaines localités</li> <li>- Analphabétisme des membres</li> <li>- Représentation des jeunes et des femmes encore faible</li> <li>- Irrégularité des cotisations dans plusieurs OP</li> <li>- Faible voire absence de structuration des faïtières</li> <li>- Peu d'expérience dans l'animation, sensibilisation, communication</li> </ul>	<p><b>Opportunités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Porte d'entrée pour les activités des projets FIDA</li> <li>- Les formations de l'INADES permettent une meilleure restructuration des OP (dont plusieurs ont élaboré leur Plan de Développement Communautaire) et une plus grande auto-gestion.</li> <li>- Plusieurs OP deviennent progressivement des acteurs économiques locaux à l'écoute des besoins de leurs membres et interlocuteurs des services publics et opérateurs privés</li> </ul> <p><b>Risques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vulnérabilité des OP du fait d'une faible autonomie sans l'aide des PTF et des opérateurs privés</li> <li>- Difficulté pour pérenniser les faïtières</li> </ul>	
---	--	--	---	--

Opérateurs privés	Présence de quelques opérateurs, en fonction de leur domaine de compétence (agro-business, BTP, services financiers, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En fonction de leur taille, ressources humaines et financières limitées</li> <li>- Expérience qui peut être limitée dans des zones rurales et enclavées</li> <li>- Expérience qui peut être limitée dans le transfert de compétences dans un contexte de faiblesses des capacités des petits producteurs et des populations rurales</li> </ul>	<p><b>Opportunités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La taille du marché dans les différentes zones de la RDC peut rendre très profitable le retour sur investissement</li> <li>- Contribution au développement d'une économie locale</li> </ul> <p><b>Risques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Découragement de l'investissement à cause des délais pour disposer d'une main d'œuvre qualifiée</li> <li>- Découragement à cause de l'environnement des affaires</li> <li>- Le choix d'un investisseur inapproprié (davantage soucieux de ses seuls intérêts) peut rendre plus difficile le développement local</li> </ul>	
-------------------	--	---	---	--

### Dossier clé 3: Initiatives complémentaires d'autres donateurs/possibilités de partenariats

Donateurs	Nature Projets/Programmes	Couverture Géographique	Etat	Synergie potentielle
<b>PCP (Banque Mondiale, FAO, DFID, USAID...)</b>	Plusieurs composantes (sécurité, agriculture, emploi des jeunes, etc.)	L'Ouest de la RDC	2012-2016	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutien des PRAPE et PRAPO dans le cadre de la composante agricole du PCP</li> <li>- Synergie de tous les projets du Programme-Pays dans le cadre de la composante emploi des jeunes</li> </ul>
<b>Banque Mondiale</b>	Programme d'Appui à la Réhabilitation et à la Relance de l'Agriculture (PARRSA)	Provinces de l'Equateur et Kinshasa (Pool Malebo)	2010-2015	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration et augmentation de la production végétale, agricole et animale par les petits producteurs</li> <li>- Réhabilitation de plus de 2.500 Km des infrastructures routières</li> <li>- Appui institutionnel aux Ministères de l'Agriculture et du Développement rural (appui au recrutement de 500 agronomes)</li> </ul>
<b>Banque Africaine de Développement</b>	Programme d'Appui à la Réhabilitation du Secteur Agricole et Rural (PARSAR)	Provinces du Bas-Congo et du Bandundu	2004-2012	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement de la production agricole</li> <li>- Réhabilitation des infrastructures de base</li> <li>- Appui institutionnel</li> </ul>
	Projet de Réhabilitation du Secteur Agricole et Rural (PRESAR )	Provinces du Katanga, Kasai Oriental et Kasai Occidental	2006-2013	
<b>FAO</b>	Appui aux politiques et programmes dans le secteur agricole	Province de Kinshasa	2010-2011	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Concertation sur les politiques sectorielles (divers aspects de la politique agricole)</li> <li>- Sous-traitance des activités ou sous-composantes (multiplication de boutures, petits ruminants...)</li> <li>- Synergie et complémentarité</li> </ul>
	Appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle à travers le développement de la filière Soja	Provinces du Bandundu et du Bas-Congo	2011-2013	
	Appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et lutte contre le Konzo	Province du Bandundu	2011-2013	

<b>CTB</b>	Multitudes d'Initiatives dans le cadre du Programme Indicatif de Coopération (PIC)	National	2010-2013	- Synergie et complémentarité dans le développement agricole (au niveau de la production, des infrastructures rurales, de l'adaptation au changement climatique, etc.)
<b>ONU DI</b>	Appui au Programme national de reconstruction de la RDC pour le rétablissement des conditions de vie et de la consolidation de la paix	Province du Bas-Congo	2011-2012	- Synergie et complémentarité pour la promotion de filières
<b>USAID</b>	Farmers to Market	Province de l'Equateur	2009-2012	- Synergie et complémentarité, notamment dans l'approche filière, dans la professionnalisation des OP et dans l'amélioration de l'accès au crédit pour les OP et leurs membres
	Food Production, Processing and Marketing Project (FPPM)	Provinces de Kinshasa, Bas-Congo et Bandundu	2011-2016	
	DRC Pool Malebo Kingabwa Rice Intensification Project	Province de Kinshasa		
	Promoting Access to Credit to SME's in DRC	National	2012-2015	
<b>Union européenne</b>	Appui à la Relance de la production du bassin vivrier	National	2009-2014	- Synergie et complémentarité (avec la FAO comme agence d'exécution)

<b>FENU, PNUD, DFID</b>	Appui à la Décentralisation et au Développement local	National	2008-2012	- Synergie et complémentarité
<b>FENU, PNUD</b>	Programme d'Appui au Secteur de la Microfinance : PHASE II	National	2010-2014	- Synergie et complémentarité

#### Dossier clé 4: Identification du groupe cible, questions prioritaires et options envisageables

Typologie	Niveau et causes de pauvreté	Moyens de subsistance	Besoins prioritaires	Réponse du COSOP
<b>Petits producteurs pratiquant l'agriculture, l'élevage et la pêche</b>	Niveau de pauvreté: <b>élevé</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accès très limité aux services financiers</li> <li>- Isolement et accès difficile aux marchés</li> <li>- Exploitation de très petites dimensions</li> <li>- Faible accès aux techniques de production, intrants et information</li> <li>- Faible organisation</li> <li>- Accès très limités aux services de santé, d'éducation et à l'eau potable</li> <li>- Accès limité au foncier</li> <li>- Persistance des tracasseries administratives et militaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agriculture de subsistance</li> <li>- Chasse, pêche, élevage de petits ruminants et de porcs et cueillette diverse</li> <li>- Travaux champêtres rémunérés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accès aux services et appuis financiers</li> <li>- Réhabilitation des pistes agricoles et des voies navigables</li> <li>- Organisations paysannes</li> <li>- Accès aux intrants, aux technologies et à la formation</li> <li>- Organisation de la commercialisation</li> <li>- Développement de cultures pérennes</li> <li>- Alphabétisation fonctionnelle</li> <li>- Formation en comptabilité simplifiée et gestion</li> <li>- Services sociaux de base: eau potable, éducation primaire, soins primaires de santé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réhabilitation et entretien des pistes et des voies navigables secondaires</li> <li>- Accès aux intrants et construction de nouveaux marchés et d'infrastructures de conservation et de stockage (chambre froide), etc.</li> <li>- Appui aux investissements</li> <li>- Appui-conseil</li> <li>- Formations diverses</li> <li>- Développement de sources alternatives de revenus</li> <li>- Collaboration avec d'autres PTF promouvant le développement des services financiers pour le secteur agricole</li> </ul>
<b>Jeunes</b> (de 15 à 25 ans), y compris les jeunes à risque	Niveau de pauvreté: <b>très élevé</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dépendance des parents</li> <li>- Faible voire aucune formation</li> <li>- Très faibles revenus</li> <li>- Accès très limité aux facteurs de production et aux services financiers</li> <li>- Sous-emploi et chômage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Activités de petit commerce (jeunes filles)</li> <li>- Emigration vers les villes et zones rurales proches de ces villes</li> <li>- Appui de la famille élargie et des parents</li> <li>- Travail rémunéré occasionnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Membres des OP</li> <li>- Formation professionnelle</li> <li>- Alphabétisation fonctionnelle pour ceux non scolarisés et/ou déscolarisés</li> <li>- Accès aux services et appuis financiers</li> <li>- Accompagnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insertion dans les OP</li> <li>- Appui-Conseil</li> <li>- Recapitalisation des exploitations et relance de l'élevage (métayage)</li> <li>- Appui aux filières porteuses</li> <li>- Formations diverses dans le secteur agricole et/ou dans les secteurs connexes</li> <li>- Collaboration avec d'autres PTF</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque d'opportunité</li> <li>- Accès très limité au capital et aux technologies</li> <li>- Accès limité au foncier</li> <li>- Persistance des tracasseries administratives et militaires</li> </ul>		(insertion dans l'économie) <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui financier (par le recours au crédit)</li> <li>- Accès prioritaire aux facilités du programme</li> </ul>	promouvant le développement des services financiers pour le secteur agricole
<b>Femmes,</b> notamment de ménage (veuves, mères célibataires, femmes divorcées, filles-mères, jeunes filles)	Niveau de pauvreté: <b>très élevé</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accès très limité aux facteurs de production et aux services financiers</li> <li>- Discriminations</li> <li>- Charge familiale élevée</li> <li>- Manque de temps disponible pour des activités génératrices de revenus et la formation</li> <li>- Pas de protection sociale pour les personnes âgées et les jeunes filles à risque</li> <li>- Accès limité au foncier</li> <li>- Persistance des tracasseries administratives et militaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Activités de petit commerce</li> <li>- Travaux champêtres</li> <li>- Transport des récoltes</li> <li>- Transformation des produits agricoles</li> <li>- Pêche en groupe (surtout avec les nasses)</li> <li>- Cueillette</li> <li>- Travaux salariés précaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Membres des OP</li> <li>- Accès aux services et appuis financiers</li> <li>- Formations professionnelles</li> <li>- Alphabétisation fonctionnelle pour celles non scolarisées et/ou déscolarisées</li> <li>- Accès à l'eau potable et aux soins de santé</li> <li>- Accès prioritaire aux facilités du programme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation des parties prenantes en matière d'équité hommes-femmes</li> <li>- Recapitalisation des femmes les plus démunies</li> <li>- Promotion de techniques améliorées de transformation agricole</li> <li>- Promotion des cultures et spéculations pratiquées par les femmes</li> <li>- Collaboration avec d'autres PTF promouvant le développement des services financiers pour le secteur agricole</li> </ul>
<b>Populations autochtones</b>	Niveau de pauvreté: <b>très élevé</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Forte mobilité saisonnière</li> <li>- Pratique courante du troc à des conditions défavorables</li> <li>- Nonaccès aux services financiers et aux technologies</li> <li>- Faible accès à l'éducation et à la formation</li> <li>- Faible accès aux services sociaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cueillette</li> <li>- Chasse</li> <li>- Pêche occasionnelle</li> <li>- Travaux champêtres pour les Bantous</li> <li>- Dépendance pour des raisons de coût réduit de la main d'œuvre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation, information et sensibilisation</li> <li>- Amélioration de l'accès aux services de base (santé, éducation, eau potable)</li> <li>- Organisation</li> <li>- Alphabétisation fonctionnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation des leaders et chefs coutumiers, points d'ancrage pour encadrer et accompagner les groupes cibles</li> <li>- Promotion d'activités génératrices de revenus et d'autonomisation des populations sédentarisées (à définir)</li> </ul>